

Jean-Luc Chenut  
Chef de file Energies Solidaires 2021

**Anne COURTET**  
**Co-secrétaire départementale**  
**Syndicat National de l'Education**  
**Physique de l'Enseignement Public**  
**Fédération Syndicale Unitaire**  
**14, rue Papu**  
**35 000 Rennes**

Madame la secrétaire départementale,

Vous avez interpellé récemment l'ensemble des candidats aux élections départementales en Ille-et-Vilaine au sujet de nos projets respectifs liés au sport et aux équipements sportifs et je vous en remercie. Je souhaite vous apporter des éléments de réponse au nom des candidats regroupés sous la bannière « Energies solidaires », qui ont l'ambition de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années par la majorité sortante du Conseil départemental.

Si le Département n'est généralement pas maître d'ouvrage pour la construction ou la réhabilitation d'équipements sportifs, les dispositifs que nous avons mis en œuvre ont prouvé leur efficacité pour inciter les communes et les EPCI à créer et moderniser de tels équipements sur l'ensemble du territoire breillien. Les contrats départementaux de territoire, en premier lieu, permettent aux communes et EPCI d'obtenir le soutien financier du Département pour leurs investissements, et contribuent ainsi à assurer le développement équilibré du territoire breillien. De plus, lorsqu'il s'agit de structures utilisées par des collégiens pour l'EPS, nous pouvons apporter une aide financière complémentaire à la collectivité maître d'ouvrage, ce qui peut dans certains cas porter la participation financière du Département jusqu'à 50% de l'investissement réalisé.

Ainsi, grâce à ces politiques publiques incitatives, le Conseil départemental participe à la construction de piscines, de gymnases, de dojos, de plateaux sportifs ou de pistes d'athlétisme. Sensibles comme votre syndicat à la pratique de l'EPS en plein air, nous ajouterons les parcours de course d'orientation dans la liste des équipements communaux ou intercommunaux pouvant bénéficier de l'aide sectorielle du Département lorsqu'ils profitent à la pratique de l'EPS pour les collégiens, et nous le feront largement savoir aux communes et intercommunalités concernées. Je rappelle que notre majorité a également été à l'initiative de la construction du stade départemental d'athlétisme Robert Poirier, qui est un équipement sportif d'excellence dont le Département assure l'entretien et la gestion, et dont profitent de nombreux élèves rennais.

Notre politique ambitieuse pour l'accueil des collégiens, avec notamment l'ouverture de trois nouveaux collèges en 2020, a permis également de rapprocher les élèves de certains équipements sportifs, à Laillé, à Bréal-sous-Montfort et à Guipry-Messac. Lors de la création d'un nouveau collège, la capacité et la qualité des équipements sportifs environnants sont d'ailleurs toujours un critère primordial pour choisir la commune d'implantation.

Nous comptons poursuivre ces politiques incitatives, tout comme nous avons déjà pu démontrer notre volontarisme pour inciter à la pratique du sport. Autrefois co-piloté avec l'Etat, nous avons décidé de reprendre la gestion intégrale du dispositif Coupon Sport 35 permettant de développer la pratique sportive des adolescents, lorsque l'Etat s'en est désengagé en 2018. Des aides financières de 20 ou 40 euros sont ainsi attribuées aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire pour l'acquisition d'une licence sportive pour un jeune de 11 à 15 ans.

Au regard des besoins que nous anticipons pour accompagner nos aînés et lutter contre la précarité, notre politique en faveur du sport-santé et du sport-insertion se développera dans les prochaines années, grâce aux éducateurs sportifs départementaux qui accompagnent les personnes âgées, en situation de handicap ou en parcours d'insertion.

Enfin, convaincus que le sport, de par sa dimension citoyenne, a un rôle primordial à jouer au sein de la société, nous rénovons largement le fonctionnement de notre Maison départementale des sports, pour en faire un centre de ressources et d'innovation en lien avec le monde sportif et avec les citoyens.

Espérant que ces premiers éléments vous auront permis de prendre la mesure de l'ambition de la majorité départementale en matière de sport et d'équipements sportifs, je vous prie de croire, Madame la secrétaire départementale, en l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Luc Chenut  
Chef de file Energies Solidaires 2021